

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençale.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél, Fax : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le vingt six juin à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : M. Georges ROMEO, Mme Jacqueline DOLLEGEAL, Mme Marie-Laure MEIRONE, Mme Agnès ARMAND, M. Kerouan LE ROUX, M. Michel PASCAL, Mme Annie PASCAL.

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 12 juillet 2016

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure MEIRONE,

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Schéma départemental de coopération intercommunale
- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales
- Décision modificative budgétaire
- Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire
- Délégués SIVOS
- Relais du postier au croisement D170 & D542
- Création d'un columbarium
- Rénovation de la façade de l'église
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO informe qu'à chaque début de séance, il y aura un retour sur les points évoqués lors du précédent conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunale

Georges ROMEO rappelle qu'au 01 janvier 2017, il y aura le mariage de 4 communautés de communes : Séderon, Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat. Le Préfet a proposé un schéma départemental de coopération intercommunale qu'il soumet aux communes et communautés de communes concernées pour avis. La Communauté de Communes des Hautes Baronnies a délibéré favorablement. La répartition des compétences est actuellement en discussion sachant qu'il devra y avoir une base commune. A titre d'exemple, certaines communautés de communes collectent la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et d'autres la taxe. Le territoire devra adopter la taxe mais le Préfet pourra consentir une dérogation pour un an.

Le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable au schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Drôme.

Voté à l'unanimité

Modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales propose la modification de ses statuts afin d'intégrer les communes rattachées qui lors de la création n'avaient pas souhaité adhérer. Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales.

Voté à l'unanimité

Décision modificative budgétaire

Georges ROMEO informe que le montant des travaux réalisés pour la création de la piste DFCI (défense en forêt contre l'incendie) s'est avéré inférieur au montant inscrit lors des demandes de subventions. Il est donc nécessaire de procéder à un remboursement d'une partie des subventions versées. N'ayant pas de crédit prévu lors du vote du budget, une décision modificative doit être votée : 260 € seront transférés de l'opération « rue des bergeries » vers l'opération « DFCI »

Voté à l'unanimité

Pouvoirs délégués par le conseil municipal au maire

Georges ROMEO indique que lors de chaque renouvellement du conseil municipal, ce dernier a la faculté de déléguer un certain nombre de pouvoirs au maire afin qu'il puisse prendre certaines décisions pour la gestion courante sans réunir le conseil municipal pour délibérer.

Voté à l'unanimité

Délégués SIVOS

Georges ROMEO indique qu'il est nécessaire de remplacer Marie-Claude FONTAINE-PASCAL en tant que déléguée titulaire au SIVOS. Il propose Annie PASCAL. Jacqueline DOLLEGEAL reste déléguée titulaire et Georges ROMEO et Keouan LE ROUX, délégués suppléants.

Voté à l'unanimité

Relais du postier au croisement D170 & D542

Georges ROMEO informe que le « cabanon » en pierre situé au croisement d'Eygalayes au niveau du Pré des Bruns est à moitié écroulé et présente un danger pour quiconque pourrait s'aventurer à l'intérieur. Deux possibilités : le démolir ou le restaurer. Cette construction fait partie du patrimoine de la commune et Georges ROMEO propose de faire établir des devis pour la restauration et de soumettre à nouveau ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Kerouan LE ROUX propose de faire appel à des bénévoles pour organiser un chantier participatif qu'il se propose d'encadrer, compte tenu de ses compétences professionnelles. Seuls les achats de matériaux seraient à la charge de la commune. Cette initiative est retenue.

Création d'un columbarium

Georges ROMEO rappelle que la situation financière de la commune impose des investissements raisonnables. Lors de la réunion cantonale avec le Département de la Drôme, il a présenté deux projets, dont la création d'un columbarium. Il y en a un dans le cimetière avec trois cases : deux sont occupées, la troisième est inutilisable en raison des infiltrations d'eau. Il a donc sollicité des devis pour un ouvrage de six emplacements ; sachant que deux, voire trois urnes peuvent être déposées dans chaque case. Il propose aux conseillers municipaux de se rendre prochainement dans le cimetière afin de déterminer l'emplacement de ce columbarium. Annie PASCAL souhaite avoir des informations sur le prix et la durée des concessions. Georges ROMEO indique que les concessions perpétuelles ne sont plus proposées et remplacées par des concessions

trentenaires. Le montant sera voté ultérieurement, mais 600 € par concession (ce qui représente 20 € par an sur 30 ans) lui paraît adéquat. Il précise que la législation funéraire impose la création d'un jardin du souvenir dans chaque cimetière ; celui-ci est donc prévu dans le projet. Il propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département de la Drôme pour un montant total du projet s'élevant à 4 695,00 € H.T.

Voté à l'unanimité

Rénovation de la façade de l'église

Georges ROMEO indique que le second projet qu'il a soumis à la réunion cantonale est la réfection de la façade de l'église, endommagée par les oiseaux qui creusent et entraînent le descellement des pierres. Le plus coûteux est la pose de l'échafaudage. Kerouan LE ROUX demande le taux de la subvention du Département. Georges ROMEO répond que dorénavant ce sera 70 %. Annie PASCAL indique qu'à Nice il a été installé des chats factices sous forme de statue afin de faire fuir les pigeons. Georges ROMEO répond qu'à Eygalayes, la situation est différente car le problème est en façade. Il soumet la demande de subvention pour ce projet au vote.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- ⇒ Georges ROMEO informe que les compétences municipales ont été réparties entre les conseillers municipaux de la façon suivante :
 - Jacqueline DOLLEGEAL : fonctions administratives
 - Marie-Laure MEIRONE : voirie, service de l'eau
 - Michel PASCAL : mobilier & matériel communal, aménagement du village. Georges ROMEO insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas pour lui de réaliser les travaux mais de faire remonter les informations auprès du maire qui reste seul donneur d'ordre pour les intervenants comme Josiane LEVASSEUR et Nicole SILVY. Il remercie Michel PASCAL qui a réalisé le bouchage des trous, route d'Ozeron et le nettoyage du village.
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : le petit journal
 - Kerouan LE ROUX : station d'épuration en liaison avec Michel PASCAL qui habite le village
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND : relevé des compteurs d'eau
 - Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND souhaitent passer le relais pour l'Office de tourisme : Annie PASCAL remplacera Marie-Laure MEIRONE et Agnès ARMAND reste suppléante.
 - Agnès ARMAND et Kerouan LE ROUX : Parc naturel Régional des baronnies Provençales.
 - Jacqueline DOLLEGEAL : cimetière et affaires sociales.
- ⇒ Georges ROMEO ouvre une parenthèse et informe que lors de chaque réunion auxquelles il a assisté depuis le décès de Marie-Claude FONTAINE-PASCAL, un hommage lui a été rendu. Elle était unanimement appréciée.
- ⇒ Kerouan LE ROUX interroge sur l'évolution du service de l'eau suite au transfert de la compétence « eau & assainissement » dans la future intercommunalité en 2020. Qu'en sera-t-il des travaux actuellement réalisés par les bénévoles ? Georges ROMEO répond qu'il y aura peut-être une délégation de service public ou que les communes pourront s'organiser de façon plus autonome... Il indique qu'il y aura sans doute une augmentation de la fiscalité mais avec une possibilité d'instaurer des seuils (comme pour les ordures ménagères) compte tenu de la disparité entre la taille des communes. Marie-Laure MEIRONE s'interroge sur la représentation des communes dans la nouvelle intercommunalité. Georges ROMEO répond que les communes de taille semblable à celle d'Eygalayes auront un délégué.
- ⇒ Georges ROMEO informe que le SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents) réalisera à partir de début septembre, 27 000 € de travaux d'entretien de la végétation sur le secteur amont de la Méouge sur

un total budgétisé de 40 000 €.

- ⇒ Jacqueline DOLLEGEAL souhaite savoir qui a réalisé les travaux de débroussaillage rue des poiriers car les végétaux ont été déchiquetés. Il lui est répondu que c'est suite au passage de l'épareuse par Yannick NICOLAS. Elle rappelle que certains chemins de randonnée ont été détournés ou labourés. Marie-Laure MEIRONE informe que le chemin qui monte vers la Pigière aurait besoin d'être nettoyé.
- ⇒ Michel PASCAL souhaite savoir où se procurer du mélange 2T pour effectuer quelques travaux avec sa débroussailleuse. Il lui est répondu que la commune dispose d'un compte chez Trezzini.
- ⇒ Michel PASCAL signale que les containers à poubelle auraient grand besoin d'être nettoyés, que des odeurs nauséabondes s'en échappent. Il faudra se rapprocher de la communauté de communes.
- ⇒ Georges ROMEO indique que 3 cache-containers vont être installés : à la Saulce, à l'aire de pique-nique et route du col Saint Jean.
- ⇒ Georges ROMEO indique qu'il est très satisfait de la façon dont s'est déroulée la réunion publique sur l'éclairage public. Il propose d'organiser d'autres réunions de ce type sur divers sujets. Les ampoules actuelles vont être remplacées par des leds courant novembre ; ce qui permettra de diminuer la consommation énergétique et peut-être d'envisager que l'éclairage public reste allumé toute la nuit. Des travaux de même nature ont été réalisés à Barret de Lioure.

Fin du conseil municipal : 16H05

Intervention du public

- Richard SEROR évoque ses problèmes de voisinage avec la famille CROCE de façon humoristique.
- Henri DELHOMME rappelle qu'il y a une fuite d'eau avant son compteur.
- Dominique SAPIN demande que Mme Velt mette une muselière à son chien qui est menaçant. Georges ROMEO la rencontrera. Elle souhaite que les gens du village soient vigilants vis-à-vis des personnes inconnues qui se trouvent dans le village.

La secrétaire,
Marie-Laure MEIRONE